

Votants : 75

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 13 février 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 20 février 2023

CONSERVATOIRE - REMISE GRACIEUSE POUR SERVICE NON FAIT - ABATTEMENT DES TARIFS SUR LA FACTURATION DU 2^{EME} TRIMESTRE 2022/2023

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Clément COHEN à Annick BAMBERGER, Olivier D'ARAUJO à François BONNET, Thibault HEBRARD à Aurore NADAL, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Eric PERSAIS à Christian BREMAUD, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Claire RICHECOEUR à Jean-Pierre DIGET, Agnès RONDEAU à Thierry DEVAUTOUR, Florence VILLES à Nicolas ROBIN.

Titulaire absente suppléée :

Marie-Christelle BOUCHERY par Patrice VIAUD.

Titulaires absents :

Gérard EPOULET, Guillaume JUIN, Alain LIAIGRE, Lucy MOREAU, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY.

Titulaire absent excusé :

Marcel MOINARD.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 20 FÉVRIER 2023

CONSERVATOIRE - REMISE GRACIEUSE POUR SERVICE NON FAIT - ABATTEMENT DES TARIFS SUR LA FACTURATION DU 2^{ÈME} TRIMESTRE 2022/2023

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Depuis la rentrée 2022/2023, le Conservatoire Auguste-Tolbecque sur le site Jean Déré à Chauray propose un cursus complet comprenant des cours de formation musicale générale. Cette discipline est indispensable pour acquérir les connaissances nécessaires à l'apprentissage d'un instrument et à l'épanouissement de l'élève dans sa pratique artistique. Cette discipline fait partie intégrante du cursus musique, à partir du cycle 1.

Un recrutement a eu lieu à la rentrée pour cette discipline, mais l'enseignant retenu pour ce poste s'est désisté.

Considérant les droits de scolarité encaissés pour cette activité qui n'a pu être assurée sur la période du 1^{er} trimestre 2022/2023 ;

Vu la délibération C04-05-2022 du Conseil d'Agglomération du 16 mai 2022 approuvant la grille tarifaire des équipements et services communaux ;

Vu la délibération C18-06-2010 du Conseil d'Agglomération du 28 juin 2010 relative à l'instauration d'un principe de remboursement pour service non fait ;

Dans un souci de cohérence vis-à-vis des usagers, la Communauté d'Agglomération du Niortais propose un ajustement sur la facturation du 2^{ème} trimestre 2022/2023 et la tarification suivante :

Service	Réduction appliquée sur la facture du 2 ^{ème} trimestre 2022/2023 (période de janvier à mars 2023)
Conservatoire Danse & Musique Auguste-Tolbecque Site de Jean-Déré à Chauray - Musiciens : élèves mineurs en cycle 1/1 ^{ère} année élèves mineurs à partir du cycle 1/2 ^{ème} année et certains élèves en cycle 2 (selon cursus)	 - 50 % - 33 %

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve les abattements tarifaires précisés dans la grille ci-dessus.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Alain CHAUFFIER

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué